



1. LES MOYENS EXISTANTS

Moyens Humains

- Des enfants de 3 à 12 ans organisés en groupe d'âges.
- Des parents
- Une cuisinière
- Une aide-cuisinière
- Un Coordinateur
- Une équipe d'animation
- Des intervenants
- Transporteur Bus
- L'équipe des employés municipaux.
- Un organe délibérant CCAS composé d'élus communaux et membres d'associations à vocation sociale

Moyens Matériels

- Des locaux (salle « maternelle » de l'école du bourg + les sanitaires, le bâtiment cantine et périscolaire, le dojo)
- Trois préaux couverts
- La cour + sa structure de jeux
- Des espaces verts
- Du matériel pédagogique et sportif
- De la documentation
- Des vélos
- Un abonnement à la ludothèque
- Un abonnement à la bibliothèque

- Des livres

Moyens Financiers

- Le CCAS prévoit un budget à l'année pour l'alimentation, les activités, les sorties et les camps, le transport des enfants, la pharmacie, l'assurance, les salaires...

-

2. NOS OBJECTIFS

- Offrir un accès aux loisirs

- ⇒ Répondre à leurs besoins : en variant les supports d'activités (sportif, manuel, expression artistique...)
- ⇒ Permettre l'approche de l'autre par le jeu
- ⇒ Amener l'enfant à créer expérimenté, communiquer
- ⇒ Favoriser la construction de sa personnalité

- Contribuer à rendre l'enfant responsable et citoyen

- ⇒ Développer l'autonomie des enfants individuellement et au sein d'un groupe.
- ⇒ Favoriser l'écoute et le dialogue, établir un climat de confiance.
- ⇒ Respect des règles de fonctionnement et d'hygiène
- ⇒ Respect de soi, des autres et de chacun

- Favoriser la découverte de son environnement proche et lointain

- ⇒ Découvrir grâce aux autres, favoriser les échanges : en privilégiant des moments d'écoute et de dialogues.
- ⇒ Inviter les enfants à la curiosité vers des cultures en leur proposant des animations favorisant la découverte.
- ⇒ Permettre aux enfants de vivre les cultures comme une richesse
- ⇒ Amener des questionnements et des réponses sur son environnement proche et lointain

- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

- ⇒ Tenir compte des besoins physiologiques et psychologique de l'enfant
- ⇒ Garantir sa sécurité physique et affective
- ⇒ Prendre en compte les particularités de chacun dans la limite de
L'organisation de l'ALSH
- ⇒ Construire la journée d'accueil en fonction du rythme de vie du public

- Contribuer à l'évolution de l'enfant

- ⇒ Inciter et Développer l'ouverture d'esprit,
 - ⇒ Favoriser l'esprit de créativité et d'imagination
- ⇒ Inviter les enfants vers des imaginaires différents.

3. LES MOYENS MIS EN PLACE

- Adaptation des activités
- Création d'espaces de vie appropriés
- Mise en place de repères
- Responsabilisation de l'enfant sur des actions de la vie courante
- Mise en place d'une journée type adaptée aux rythmes de vie de l'enfant
- Mise en place des règles de fonctionnement
- Mise en place de grands jeux et de jeux collectifs
- Des livres à thèmes
- Des activités nouvelles
- Des histoires
- Des dramatisations
- Des jeux en tout genre
- Des conseils d'enfants
- Une boîte à idée
- Un mur d'expression
- Des temps de concertation
- Une diffusion de l'information
- Des sorties
- Des activités autour de la nature
- Des camps

4. LES OUTILS D'EVALUATION

- L'observation
- Les conseils d'enfants réguliers
- Les bilans d'équipe réguliers
- Les discussions avec les parents
- Des outils d'auto évaluation individuels

5. LE ROLE ET L'ATTITUDE DE L'ANIMATEUR

★ Avec le groupe d'enfants :

- Etre à l'écoute des enfants.
- Jouer avec, laisser jouer et donner à jouer.
- L'animateur est le référent de l'équipe par rapport aux enfants.
- Etre neutre et juste.
- Instaure un climat de confiance et de respect mutuel.
- Donne les informations à tous les nouveaux enfants (thème du séjour, visite des locaux, fonctionnement du centre...)
- Affiche et met en valeur les productions des enfants.
- L'animateur a un rôle de médiateur.
- Anime des conseils d'enfants.
- Trouve des situations qui permettent de responsabiliser les enfants.
- Veille à l'investissement de tous et à la place de chacun dans le groupe.

★ Au niveau des activités :

- Veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Innove.
- Prévoit des temps de repos pour le respect des rythmes de vie.
- Alterne jeux extérieurs, intérieurs, cuisine, musique, activités manuelles et d'expression.
- Met en place des dramatisations pour rendre l'activité plus attrayante.
- Fais preuve de bon sens.
- Accompagne le groupe dans ces choix.

★ Au niveau des parents:

- Présentation du planning d'activités
- Instaurer un espace d'accueil pour les familles (matin et soir)
- Afficher le projet d'animation

★ Au niveau de l'équipe pédagogique:

- Communiquer
- Assurer un travail d'équipe
- Faire des bilans d'équipe
- Mettre en place des outils d'évaluation